

Le Centre de conservation et d'étude archéologiques du Pas-de-Calais

OBJETS ARCHÉOLOGIQUES

Un Centre de conservation et d'étude archéologiques pour le Pas-de-Calais

- Un outil au service du Patrimoine archéologique régional p. 9
- Un partenariat entre le Département et l'État p. 11
- Une convention de partenariat pour la création d'un nouvel outil p. 13
- Les moyens financiers et humains p. 14

Les principales missions du CCE

- Tête de réseau départemental p. 15
- L'entrée des collections archéologiques p. 16
- L'inventaire des collections p. 17
- La conservation à long terme p. 18
- Les politiques de valorisation p. 19
- La gestion de la propriété des collections issues de l'archéologie préventive p. 20

Un projet architectural exigeant

- Un programme architectural exigeant pour un bâtiment basse consommation (BBC) p. 21
- Le concept architectural p. 22
- Un bâtiment fonctionnel et modulable p. 23
- Plan du CCE p. 24

Les espaces du CCE

- Le traitement du mobilier p. 27
- Les études de mobilier p. 28
- Les laboratoires p. 29
- La conservation p. 30

Un outil de pointe pour l'avenir



L'intérêt du Département du Pas-de-Calais pour l'archéologie est ancien. D'abord soutien financier de publications et de fouilles, il a ensuite créé son service d'archéologie en 1986 et impulsé à partir de 1998 une politique de médiation itinérante à destination des collégiens. Il a souhaité devenir opérateur en archéologie préventive en 2007. Il réalise depuis diagnostics et fouilles pour ses propres aménagements, mais intervient également dans de nombreux projets locaux, à la satisfaction des communes et des établissements publics de coopération intercommunale.

La richesse du patrimoine archéologique conjuguée à un aménagement parfois intensif du territoire ont nécessité la réalisation de nombreuses opérations d'archéologie préventive durant ces vingt cinq dernières années. Celles-ci ont livré une documentation archéologique abondante.

Le Département a décidé de manière volontariste de préserver ces archives du sol, et ce en partenariat avec l'État. En effet, les conditions de conservation de ce patrimoine archéologique pouvaient être améliorées et surtout devaient l'être pour espérer le transmettre. Un bâtiment a été construit dans ce but et pour favoriser la poursuite des études.

Dans un monde où certains vivent de plus en plus de manière virtuelle et à un rythme sans cesse plus rapide, il existe encore des lieux où le vestige matériel, l'objet venu du passé, a toute sa place et où le temps s'arrête un instant. Amplifiant sa politique culturelle et archéologique, le Département va poursuivre son action par la réalisation d'une seconde phase du Centre départemental d'archéologie permettant notamment le développement d'une médiation sur place.

Les archéologues nous raconteront encore longtemps de vieilles histoires.

Dominique DUPILET

Président du Département du Pas-de-Calais
Membre honoraire du Parlement



Petite histoire de l'archéologie du Pas-de-Calais

Le Pas-de-Calais se place au cœur d'une vaste zone peuplée, aux échanges économiques et culturels intenses, échanges parfois très belliqueux. Cette histoire a laissé de nombreuses traces matérielles.

Après quelques trouvailles au XVII^e siècle, la **seconde partie du XIX^e siècle** voit le développement de recherches systématiques sous la **forme de fouilles ou d'inventaires des découvertes** menées sous l'impulsion de quelques érudits. Le sous-préfet Lequien explore en 1845 le mégalithe de Fresnicourt-le-Dolmen. L'abbé Haignéré fouille une série de cimetières mérovingiens dans le Boulonnais et Émile Sauvage les grottes préhistoriques de la Vallée heureuse (Rinxent-Hydrequent). Ternynck, quant à lui, parcourt l'Artois. Leurs résultats sont publiés par les sociétés savantes, notamment la commission départementale d'histoire et d'archéologie qui livre un dictionnaire historique et archéologique encore utile. Ces inventaires thématiques se poursuivent après la seconde guerre mondiale : inventaire des sites préhistoriques par Dom Prévost en 1958, des cimetières mérovingiens par Bellanger et Seillier publié en 1982 et carte archéologique de la Gaule par Delmaire en 1994.

Dans les **années 1970**, la destruction d'un village de potiers romains de La Buissière par la construction d'une grande surface a été vécue comme un drame par les archéologues et les habitants. En 1976, l'extension d'une usine sidérurgique à **Biache-Saint-Vaast** permet la **découverte de crânes néandertaliens**. D'autres sites emblématiques provoquent eux aussi un intérêt national comme les sites de



Dolmen néolithique,
classé monument historique
en 1887,
Fresnicourt-le-Dolmen.



Tête sculptée en haut relief de style gothique flamboyant, XIII^e siècle, 13,3 cm, cathédrale de Thérouanne.



Site néolithique du Mont d'Hubert, 4 000 ans avant J.-C., Escalles.

Thérouanne, ville antique et médiévale rasée en 1553 ou Quentovic, port du Haut Moyen Âge. Ces sites font toujours l'objet de recherches impulsées par le Service régional de l'archéologie (DRAC) qui encadre le développement de l'archéologie notamment professionnelle.

Les villes de Boulogne-sur-Mer et d'Arras conscientes de leur riche passé romain, sont parmi les premières à créer des services territoriaux d'archéologie et à favoriser la conservation des vestiges au sein de leur musée. À partir des années 1990, les grands travaux (tunnel sous la manche et TGV nord), conjugués à la création de vastes plateformes logistiques, transforment le paysage et contribuent au développement régional et national de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan), puis en 2002 de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Ces **dix dernières années**, l'aménagement dynamique des territoires a généré chaque année plus de 150 diagnostics archéologiques et une quinzaine de fouilles. Les acteurs de **l'archéologie préventive** : État, collectivités, opérateurs privés se sont développés et diversifiés. Il est apparu nécessaire de disposer d'un lieu dédié à la conservation et la valorisation des recherches. Le département du Pas-de-Calais et le ministère de la Culture et de la Communication ont relevé ensemble cette ambition. Dans la prochaine décennie, cet outil favorisera la recherche et les projets culturels à partir de ce bien commun qu'est le patrimoine archéologique aux bénéfices des habitants et des territoires du Pas-de-Calais.

Jean-Luc Marcy,
Directeur du Centre départemental
d'archéologie du Pas-de-Calais

Un Centre de conservation et d'étude archéologiques pour le Pas-de-Calais

→ Un outil au service du Patrimoine archéologique régional

Depuis **1998**, le Service régional de l'archéologie (SRA) du Nord-Pas-de-Calais a réalisé plusieurs **diagnostics territoriaux des conditions de conservation des collections archéologiques**. Ces études montrent que le mobilier et la documentation issus des fouilles archéologiques ont été déposés selon des pratiques hétérogènes, dans des lieux très différents et à travers tout le territoire régional (musées, locaux associatifs, bâtiments publics ...).

A la fois géographique et structurelle, cette dispersion résulte de l'existence de lieux d'accueil offrant des garanties de pérennité. Les musées, qui constituent plus de la moitié de ces lieux, ont été préférentiellement choisis en raison de la présence de collections anciennes, d'une équipe de conservation ou de l'influence d'érudits locaux. Cette situation historique n'a pas été profondément modifiée par la politique de création des « dépôts de fouille » initiée par le Ministère de la Culture dans les années 1970 et 1980. A cette époque, la région a bénéficié de quelques créations de ce type de structures, favorisées notamment par le développement des services archéologiques par les collectivités territoriales.

A cette dispersion, s'ajoute l'hétérogénéité des pratiques de dépôt et de gestion des mobiliers. En ce domaine, l'absence de normes a engendré la multiplicité des méthodologies, interdisant toute possibilité de localiser ou de rendre compte de la composition des collections, à une autre échelle que celle du lieu de dépôt lui-même. Enfin, l'important taux de remplissage, voire la saturation des lieux de conservation est apparue tout aussi problématique.

Face à **l'urgence de la situation**, à laquelle s'ajoute le volume du mobilier généré par le développement des opérations d'archéologie préventive, le Service régional de l'archéologie du Nord - Pas-de-Calais a élaboré un schéma régional. Proposé lors du lancement de la politique des « Centres de conservation et d'étude » (CCE) par le Ministère de la Culture et de la Communication en 2008, il prévoit la **création de deux CCE départementaux** : l'un dans le Nord et l'autre dans le Pas-de-Calais. La création de ces équipements a été envisagée à l'échelon départemental en partenariat avec les collectivités territoriales, en raison de la présence d'un musée archéologique départemental sur le site du Forum antique de Bavay (Nord) et de l'existence et de la pérennité des services départementaux d'archéologie du Nord et du Pas-de-Calais. Ce schéma ne remet pas en cause le « tissu » des dépôts existants, mais favorise au contraire leur mise en réseau. Assurer la conservation des collections et de la documentation, faciliter le travail des chercheurs, offrir un potentiel de dépôt en prévision de l'avenir, telles sont les principales missions assignées à ce réseau à travers les CCE départementaux qui en constituent la principale articulation.

La création de ce CCE a également suscité une réflexion approfondie à propos des modalités de gestion des mobiliers et de la documentation archéologiques. L'étude des normes adoptées dans d'autres régions a permis l'élaboration de **protocoles pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation archéologique** à l'issue des diagnostics et des fouilles. Progressivement déployés dans toute la région, ces protocoles sont appliqués à l'ensemble des situations rencontrées. Tout en accompagnant le travail des archéologues, ils permettront d'assurer à terme un récolement à l'échelle départementale, puis régionale.

L'ensemble des réflexions menées pour la création du **Centre de conservation et d'étude archéologiques du Pas-de-Calais** profite donc à tous les aspects du projet régional de mise en réseau des lieux de conservation et à leur articulation avec les CCE départementaux. Il fait partie d'une structuration nouvelle, assurant la **pérennité des moyens de conservation, de valorisation, d'étude et de transmission d'un patrimoine matériel** particulièrement précieux, puisqu'il témoigne de la Préhistoire et de l'Histoire de toute une région.

Stéphane Révillion,
Conservateur régional de l'archéologie.

→ Un partenariat entre le Département et l'État

Le Département du Pas-de-Calais, dans le cadre de sa politique culturelle, protège et valorise le patrimoine culturel : archéologie, archives, monument historique, etc.

Le **Centre départemental d'archéologie**, composé d'une équipe d'archéologues aux compétences variées et complémentaires, réalise toutes les étapes de l'archéologie. De la fouille de terrain à l'exposition, l'étude des sites et des objets affine notre regard sur le passé du Pas-de-Calais.

Le Centre départemental d'archéologie dispose de l'agrément en **archéologie préventive** ce qui lui permet de réaliser des opérations de diagnostics et de fouilles en amont des travaux d'aménagements. Il réalise de manière prioritaire les opérations archéologiques pour ses propres aménagements : voirie, collège, bâtiments, etc. Il répond également à des sollicitations pour des travaux de maîtrise d'ouvrage publique et privée.

Le Centre départemental d'archéologie a également pour mission la **conservation** sur le long terme des objets archéologiques. En s'engageant dans la construction d'un Centre de conservation et d'étude archéologiques (CCE), le Département renforce cette mission et facilite l'accès des chercheurs aux dernières découvertes.

Une politique de **médiation archéologique itinérante** est engagée par le Département. Des expositions gratuites sont proposées aux collèges et lieux culturels. Ces expositions sont accompagnées d'animations sur une quinzaine de thématiques en lien avec l'archéologie et notamment les découvertes du Pas-de-Calais. Des visites guidées et des conférences sont également proposées en relation directe avec les chantiers archéologiques.



Tour de l'enceinte du domaine abbatial du XV^e siècle, Mont-Saint-Éloi.



Exposition temporaire présentant le site de l'Âge du bronze découvert quartier Broussais, 2 000 à 800 ans avant J.-C., Dainville.

La carte archéologique nationale recense :

11 891 sites dans la région Nord-Pas-de-Calais

5 480 sites dans le département du Pas-de-Calais

6 126 opérations archéologiques effectuées dans la région Nord-Pas-de-Calais

2 705 opérations archéologiques effectuées dans le département du Pas-de-Calais

En 2012 :

181 diagnostics et 20 fouilles archéologiques ont été réalisés dans la région Nord-Pas-de-Calais

La **Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dépendant du Ministère de la Culture et de la Communication** a trois grandes missions :

- la **protection et la valorisation du patrimoine**,
- le soutien à la création artistique et aux industries culturelles,
- la démocratisation culturelle.

La Direction veille à la cohérence d'une politique globale en région, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire, en consolidant le maillage des équipements culturels. Elle agit en **liaison étroite avec les collectivités territoriales**.

Dans le champ des patrimoines, elle met en œuvre la réglementation relative et soutient la protection, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine.

Au sein de la DRAC, le **Service régional de l'archéologie (SRA)** a trois missions principales :

- l'étude,
- la protection,
- la promotion du patrimoine archéologique.

Le service régional d'archéologie est légalement chargé de **coordonner toute l'activité de la recherche** dans la région. Il instruit les autorisations de fouilles et délivre les autorisations ponctuelles de sauvetage ou de sondage.

La protection des sites et vestiges est le souci constant du SRA qui intervient systématiquement dans le traitement des documents d'urbanisme et des demandes d'urbanisation du sol. Il instruit également les études d'impact des aménagements et des grands travaux : aménagement autoroutier, réseau ferroviaire, ZAC, etc.

Le service assure **la diffusion et la promotion de la recherche**. Cette politique se décline en plusieurs actions ponctuelles ou permanentes et se caractérise par une volonté de collaboration avec tous les partenaires régionaux.

→ Une convention de partenariat pour la création d'un nouvel outil

Le Département du Pas-de-Calais et la DRAC Nord-Pas-de-Calais ont décidé en 2009 la création d'un Centre de conservation et d'étude archéologiques, tête de réseau départemental, pour la conservation des collections archéologiques du Pas-de-Calais.

La création du CCE du Pas-de-Calais résulte d'un important travail, mené grâce à la collaboration des équipes du Centre départemental d'archéologie, du service régional de l'archéologie et de la sous-direction de l'archéologie au Ministère de la Culture.

Le travail d'écriture du programme architectural a été accompagné de la rédaction des documents engageant l'État et la collectivité dans le financement et le fonctionnement de ce nouvel équipement. Ainsi, la convention signée le 21 novembre 2011 par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Pierre de Bousquet de Florian, et Monsieur le Président du conseil général, Dominique Dupilet, établit la collaboration étroite des équipes du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais et du Service régional de l'archéologie pour la gestion du mobilier archéologique issu du sous-sol du département.

Cette convention acte notamment la décision d'investissement permettant la construction du CCE sur le site de Dainville à proximité des Archives départementales dans le cadre du futur pôle culturel départemental.



Signature de la « Convention concernant la création et le fonctionnement du Centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais », 21 novembre 2011, Arras.

Le **mobilier archéologique** comprend l'ensemble des objets découverts lors d'une opération archéologique. La **documentation archéologique** est composée de tous les documents produits sur le terrain et pendant l'étude : plans, photographies, dessins d'objets, etc.

→ Les moyens financiers et humains

En investissement

Les travaux de construction du CCE s'élèvent à 3.170.000 € HT. **L'État, par l'intermédiaire de ses services déconcentrés (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie) participe à hauteur de 50 % du montant HT soit 1 585 000 €.** Le Département a investi 2 215 000 €.

L'État a financé une étude complémentaire en conservation préventive pour conforter la programmation d'un montant de 12 000 €.

Le Département a également financé le mobilier pour un montant de 250 000 € TTC. Cette enveloppe a permis de doter le Centre d'étagères mobiles compactes augmentant considérablement le volume de stockage.

Des moyens humains importants investis par le Département ont permis de porter la pré-programmation, la programmation ainsi que la maîtrise d'ouvrage.

En fonctionnement

Le Département prend en charge le coût de fonctionnement du bâtiment : chauffage, eau, électricité, maintenance, etc.

Un budget de fonctionnement, voté chaque année, permet de doter le Centre de matériel de conditionnement et de conservation adéquat et de financer certaines opérations de stabilisation et de restauration. Des financements pourront être sollicités auprès de l'État, des propriétaires, des communes, etc.

Le personnel permanent du CCE est composé d'un responsable scientifique du CCE, agent du Département, nommé conjointement par l'État (Direction régionale des Affaires culturelles, Service régional de l'archéologie) et le Département du Pas-de-Calais et d'un régisseur-restaurateur.

Ponctuellement, les personnels du Centre départemental d'archéologie pourront être mis à disposition du CCE.

Calendrier :

- juin 2010 : vote de l'autorisation de programme par le Conseil général du Pas-de-Calais
- juillet 2010 : lancement du concours d'architecte
- mars 2011 : désignation du lauréat du concours, agence De Alzua+, par la commission permanente
- mars-décembre 2011 : projet architectural
- 1^{er} trimestre 2012 : appel d'offre pour les travaux
- août 2012 : démarrage des travaux
- septembre 2013 : livraison du bâtiment
- octobre 2013 : déménagement des collections au CCE
- janvier 2014 : ouverture aux chercheurs

Les principales missions du CCE

→ Tête de réseau départemental

Le CCE du Pas-de-Calais a pour vocation de conserver les collections archéologiques découvertes dans le Département et de **diffuser les connaissances archéologiques**. Ses missions se déclinent en 4 activités principales :

- Intégrer et gérer les collections découvertes dans le Pas-de-Calais,
- Réaliser l'inventaire des collections et suivre leur mouvement : prêt pour exposition, sortie pour étude ou restauration, etc.
- Assurer la conservation à long terme des collections et de la documentation associée,
- Accueillir des chercheurs et des intervenants extérieurs et leur permettre l'accessibilité aux collections.

Le CCE a également pour mission d'apporter une expertise scientifique et technique pour l'étude, la conservation et la gestion des collections archéologiques auprès des musées et des collectivités du Département. Ils peuvent faire appel à ses conseils et ses formations sur les étapes suivantes :

- Réalisation des constats d'états des collections,
- Assistance pour la documentation des collections,
- Réalisation de l'inventaire des collections, indispensable pour appréhender le potentiel et la richesse des collections,
- Proposition de valorisation.



Fibule antique,
I^{er}-II^e siècle après J.-C.,
3,6 cm,
Ruitz.



Quatre pendeloques gauloises,
fragments d'os de bœuf,
de silex, petit galet et incisive de
cheval,
400 avant J.-C.,
de 2 à 5,5 cm,
Harnes.

→ L'entrée des collections archéologiques



Fouille préventive du site mésolithique du collège Belrem,
6 200 avant J.-C.,
Beaurainville.



Chevile osseuse d'une corne d'aurochs,
site mésolithique,
6 200 avant J.-C.,
62 cm,
Beaurainville.



Biface,
collection déposée par Gilbert
Lelong,
26 cm,
Givency-en-Gohelle.

Le CCE du Pas-de-Calais conserve des collections archéologiques de la préhistoire à nos jours, découverts uniquement dans le Département.

Depuis plus de trente ans, les aménagements du territoire ont développé les interventions d'archéologie préventive et généré de nombreuses découvertes.

En archéologie préventive, les opérateurs agréés disposent d'une période de 2 ans pour mener l'étude des objets archéologiques. À l'issue de ces deux ans, le Service régional de l'Archéologie réceptionne au CCE les mobiliers archéologiques et la documentation.

Depuis 2007, le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais a réalisé plus d'une centaine d'opérations de diagnostics et de fouilles préventives représentant 20 m³ de mobiliers. Ces collections intégreront le CCE. A titre d'exemple, l'Institut national de recherches archéologiques préventives versera progressivement les 100 m³ de collections découvertes dans le Département, actuellement conservées dans ses bases d'Achicourt et de Villeneuve d'Ascq.

Le CCE conserve également des collections départementales issues de prospections et de fouilles programmées anciennes ou récentes.

Le dépôt ou la donation de collections privées est également envisageable.

→ L'inventaire des collections

L'inventaire est la première étape lors de l'intégration de nouvelles collections au sein du CCE. Il est constitué des données scientifiques concernant le mobilier archéologique et la documentation s'y rapportant. Il fournit également toutes les informations pratiques facilitant l'accessibilité du mobilier archéologique : localisation, conditions de conservation, conditionnement, etc.

Le système d'informations archéologiques (SIA) développé par le Centre départemental d'archéologie, depuis 2009, est l'outil utilisé pour l'inventaire des collections du CCE. **Accessible par extranet, l'inventaire peut-être rendu accessible aux chercheurs justifiant d'une recherche sur le Département.**

Dans le cadre de conventions de partenariat, projets collectifs de recherche par exemple, ce système d'informations a également vocation à être enrichi par d'autres archéologues ou institutions souhaitant mutualiser leurs données et profiter de cet outil de recherche performant.



Élément lapidaire représentant un cloître roman situé au-dessus d'une porte de forteresse de style gothique flamboyant, XIII^e siècle, 41 cm, cathédrale de Thérouanne.



Pot biconique antique présenté dans l'exposition « 40 ans d'archéologie en Artois comm », I^{er}-II^e siècles après J.-C., 15 cm, Bruay-La-Buissière.

→ La conservation à long terme

Dès l'arrivée au CCE, les collections font l'objet d'un constat d'état permettant de vérifier la présence des mobiliers et d'évaluer leur état de conservation.

Les locaux du CCE comprennent des surfaces de stockage adaptées à la conservation préventive pérenne des collections archéologiques et de la documentation en fonction de leur type, de leur nature.

Le mobilier archéologique fait l'objet d'une attention soutenue et régulière notamment par un examen visuel, afin de lui assurer une conservation pérenne et optimale.

Au sein du laboratoire de conservation-restauration, les céramiques et les verres pourront être stabilisés. Des restaurations pourront être envisagées en vue de leur présentation au public. Des opérations d'analyse, de conservation et de restauration, pourront être programmées auprès des spécialistes et laboratoires extérieurs travaillant en synergie avec le CCE pour les besoins de la recherche ou de la médiation.



Oenoché antique,
cruche à libation en bronze avant et
après restauration par le laboratoire
spécialisé en conservation-
restauration Arc'antique,
1^{er} siècle après J.-C.,
20 cm,
Marquise.

→ Les politiques de valorisation

Le CCE du Pas-de-Calais est ouvert aux chercheurs justifiant d'une recherche scientifique sur les collections ainsi qu'aux étudiants. Les collections archéologiques sont mises à disposition des chercheurs dans le respect de la sécurité des mobiliers et du code de la propriété intellectuelle. **Les chercheurs contribueront à renouveler et enrichir les connaissances archéologiques sur le Pas-de-Calais.**

Le Centre de conservation et d'étude est aussi un lieu de rencontre permettant aux professionnels de l'archéologie d'échanger sur les problématiques régionales et nationales actuelles. La valorisation auprès du grand public pourra s'appuyer sur ces connaissances nouvelles.

Le CCE et le SRA pourront déposer ou transférer des collections dans les musées de France ayant un propos archéologique. **Les prêts pour des expositions permanentes ou temporaires seront facilités grâce à la gestion centralisée des collections.**



Céramique contenant de l'ambre,
prêtée pour l'exposition
« Boat 1550BC » au Château-musée
de Boulogne-sur-Mer,
Âge du bronze,
IX^e siècle avant J.-C.,
10 cm,
Saint-Tricat.



→ La gestion de la propriété des collections issues de l'archéologie préventive

Le CCE est le lieu où l'État (Service régional de l'archéologie) procède à l'affectation définitive du mobilier archéologique issu des opérations archéologiques.

Le SRA assurera le **transfert de propriété** en vertu du Code du Patrimoine. En effet, la propriété des découvertes répond à des cas différents en fonction notamment du statut de l'opération : archéologie préventive ou programmée.

En archéologie préventive (diagnostic ou fouille) chaque vestige mobilier est, depuis le jour de sa découverte et jusqu'à son **attribution définitive**, la propriété commune de l'État et du propriétaire du terrain. L'attribution définitive des vestiges mobiliers met fin à cette copropriété.

L'État peut effectuer le dépôt ou transférer la propriété du mobilier archéologique au Conseil général du Pas-de-Calais ou à d'autres collectivités territoriales qui en feraient la demande et qui pourraient justifier de bonnes conditions de conservation, comme un musée de France par exemple. Disposant d'un outil de conservation performant, le Département a vocation à demander la propriété du patrimoine archéologique découvert dans le Pas-de-Calais.



Pierre au serpent provenant d'un temple antique

et déposée au Château-musée de Boulogne-sur-Mer, IV^e siècle après J.-C., 1,38 m, Marquise.

Un projet architectural exigeant

→ Un programme architectural exigeant pour un bâtiment basse consommation (BBC)

Dans le cadre de sa **démarche d'Agenda 21**, le Département s'est engagé à promouvoir et construire des bâtiments performants pour l'Homme et l'environnement. **Le CCE respecte les règles de bio-climatisme**, orientation et inertie notamment, et utilise une isolation très performante **favorisant une efficacité énergétique**. La volonté est de réaliser un bâtiment d'un niveau basse consommation soit une exigence de - 50 % de consommation par rapport à un bâtiment répondant au règlement thermique RT2005. Sa conception architecturale lui permet d'assurer ses missions de conservation grâce à une forte inertie du bâtiment liée à un soin apporté à l'étanchéité et à l'isolation. Le bâtiment est sécurisé contre le vol et l'intrusion.



Baies vitrées verticales apportant de la lumière naturelle aux salles de travail.

→ Le concept architectural

Le projet de Centre de conservation et d'étude archéologiques de Dainville s'affiche comme la vitrine du futur éco-quartier Broussais. L'intention est de créer une structure intégrée dans la pente, interagissant avec la géographie, la géologie et la topographie du lieu. Ainsi, le projet s'amuse de la déclivité du site en donnant à voir ses cinq façades. La toiture est traitée comme une façade à part entière avec une surtoiture en bois émergeant de toitures végétalisées.

En réinterprétant les systèmes de défense ancestraux, grâce à la noue et au bardage bois, l'édifice protège le patrimoine départemental et joue avec les courbes de niveaux du terrain. Ne pouvant exposer le patrimoine archéologique du fait de sa fragilité, **le métier d'archéologue est « mis au jour » par le visiteur**. Un cheminement extérieur l'amène à découvrir les différentes étapes de traitement du mobilier.

Afin de **s'insérer de la manière la plus respectueuse de l'environnement possible**, le projet récolte et infiltre toutes les eaux pluviales de la parcelle. Il est conçu de la manière la plus compacte qui soit afin d'augmenter l'inertie et ainsi permettre des économies d'énergie.

Cabinet De Alzua+



Clôture en bardage bois réinterprétant les systèmes de défense ancestraux.

→ Un bâtiment fonctionnel et modulable

L'agencement des espaces suivant la chaîne opératoire de traitement des mobiliers rend le CCE très fonctionnel. Le bâtiment de plain-pied et la linéarité des circulations favorisent un déplacement doux des objets archéologiques. En outre, les espaces de traitement sont regroupés le long de la façade visible depuis la voie publique et permettent d'explicititer la démarche de l'archéologue aux riverains.

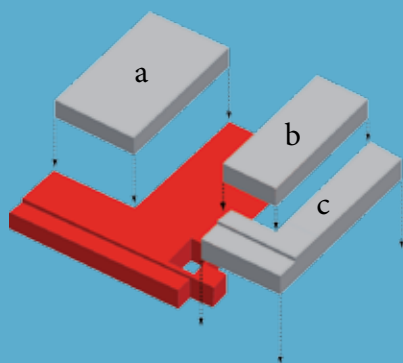
Le CCE est composé de six modules regroupant plusieurs salles :

- accueil : 50 m²
- 1^{er} traitement : 115 m²
- études et bureaux : 75 m²
- laboratoires : 90 m²
- conservation : 810 m²
- salle de réunion : 45 m²

Il est modulable et l'extension des espaces de conservation est d'ores et déjà prévue.

En juin 2013, le Département a voté la phase 2 du bâtiment d'une enveloppe budgétaire de 5,5 millions d'euros. Elle inclut les locaux de Centre départemental d'archéologie, deux nouvelles salles de conservation ainsi qu'un espace de médiation comprenant une salle d'exposition et un espace pédagogique.

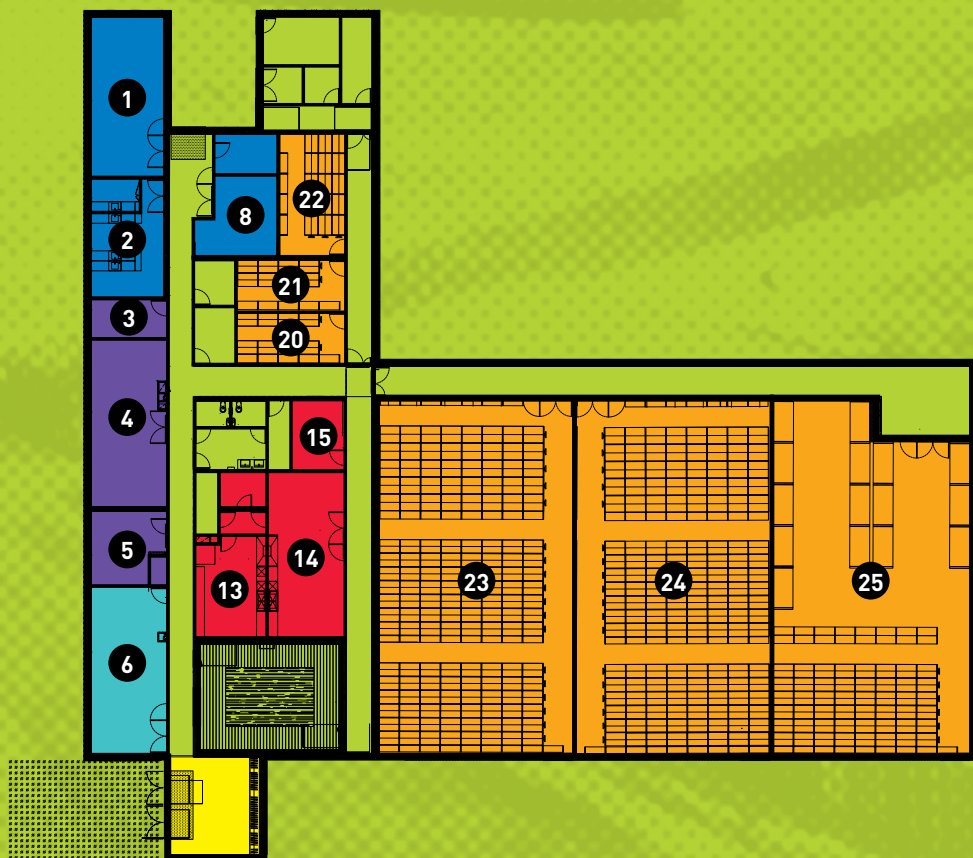
Le bâtiment sera un rectangle parfait et atteindra plus de 3 000 m² de surface utile.



 phase 1 : CCE

 phase 2 : Centre départemental d'archéologie

CCE et extension comprenant les locaux du Centre départemental d'archéologie (a et c), une salle d'exposition et un espace pédagogique (b).



Accueil : 50 m²

1^{er} traitement : 115 m²

① Salle de réception

② Salle de lavage

⑧ Chambre froide

Études et bureaux : 75 m²

④ Études

③ ⑤ Bureaux

Salle réunion : 45 m²

Laboratoires : 90 m²

⑬ Laboratoire d'analyse

⑭ Laboratoire de conservation-restauration

⑮ Laboratoire photographique

Conservation : 810 m²

⑳ Conservation matière organique travaillée

㉑ Conservation archives papier

㉒ Conservation métal

㉓ ㉔ ㉕ Conservation inerte

㉕ Conservation hors gabarit





Les espaces du CCE

→ Le traitement du mobilier

La salle de réception de 42 m² est destinée à l'accueil et à l'enregistrement des collections entrant au CCE. La vérification des inventaires et les constats d'état sont réalisés dans cet espace avant transfert des collections dans les réserves.

Dans le cas de collections archéologiques non étudiées issues de recherches anciennes, le traitement post-fouille débute par le tri des collections par matériaux permettant le nettoyage le plus approprié.

La salle de nettoyage comprend 4 plans de travail munis d'évier et réglables en hauteur pour un confort de travail. Un espace fermé et vitré est réservé au tamisage des sédiments et au nettoyage des mobiliers de grandes dimensions.

Une chambre froide de 30 m² est dédiée à la conservation provisoire des objets en matières organiques gorgées d'eau comme les bois et les cuirs. La conservation à l'abri de la lumière, dans l'eau et au froid permet de stopper le développement des micro-organismes susceptibles d'endommager ces mobiliers fragiles en attente d'un traitement de stabilisation.



Salle de nettoyage incluant un espace de tamisage.



Paire de semelles en cuir de chaussures d'enfant, XVI^e siècle, 14 cm, château comtal de Saint-Omer.

→ Les études de mobilier

La salle d'étude est le lieu de consultation des objets archéologiques, des rapports d'opération et des archives de fouille conservés au CCE. L'archéologie est une science en marche qui nécessite de revenir régulièrement sur les objets découverts. Pour les collections non étudiées à leur entrée dans le CCE, cette salle permet de réaliser les études de mobiliers : analyses typologiques, (des formes) et technologiques (des modes de fabrication), dessin des objets caractéristiques, comparaison entre les sites.

L'entrée de la salle au centre délimite deux espaces d'étude et permet ainsi d'accueillir deux chercheurs ou deux équipes travaillant sur des problématiques différentes.

Une salle de réunion de 40 places avec vidéo-projection autorise la tenue de tables-rondes et de journées d'études. **Le partage d'expériences et le regard croisé porté sur les objets découverts récemment permettent aux archéologues d'échanger leurs données et de formuler des nouvelles hypothèses.** Des formations, notamment sur les problématiques de régie, de conservation-restauration, auront également lieu dans cette salle.



Archéologue dessinant une céramique dans la salle d'étude.

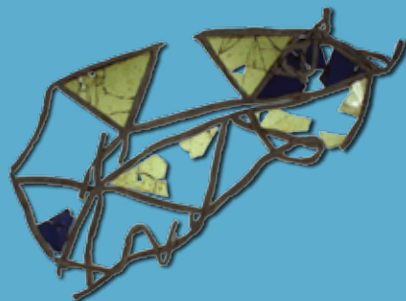
→ Les laboratoires

Le laboratoire de conservation-restauration de plus de 60 m² est destiné principalement aux travaux de consolidation, de stabilisation et de restauration des céramiques et des verres. Le conditionnement spécifique des objets archéologiques fragiles est également réalisé dans ce laboratoire.

Le deuxième laboratoire est réservé aux analyses et aux moulages. Il dispose d'une loupe binoculaire, d'un microscope polarisant couplé à une caméra, d'une étuve pour le séchage des échantillons notamment. Il est destiné à la préparation des échantillons avant envoi à des laboratoires spécialisés, pour les datations carbone 14 et pour les analyses des matériaux notamment. Le moulage d'objets archéologiques répond à des objectifs de conservation-restauration ou de médiation.

Les deux laboratoires répondent aux normes d'hygiène et de sécurité. Ils disposent chacun d'une sorbone et de hottes aspirantes.

Le laboratoire de prise de vue, doté d'un banc photographique et d'éclairages professionnels, permet de réaliser des clichés d'objets archéologiques dans des conditions optimales.



Vitrail,
consolidation sur papier japon,
XVI^e siècle,
46 cm,
abbaye du Mont-saint-Éloi.



Remontage d'une céramique
gauloise de Marquise par la
restauration.



Étagères mobiles d'une des salles de conservation.

Le volume total de stockage est de 1 100 m³.

772 étagères pour la céramique, les ossements animaux et humains, le lithique.

34 étagères pour le métal : monnaies, couteaux, vaisselles métalliques, etc.

21 étagères pour les archives papiers : relevés de terrain, notes, dessins d'objet, etc.

20 étagères pour les objets en matière organique : jetons en os, peignes en bois, etc.

16 étagères hors gabarit pour le mobilier lapidaire : pierres tombales, sarcophages, chapiteaux, etc.

→ La conservation

Dans le CCE, plus de 800 m² sont consacrés à la conservation des objets archéologiques. Ces salles sont équipées de centrales de traitement d'air pour réguler la température et l'hygrométrie. La stabilité climatique est un des facteurs favorisant la bonne conservation des objets.

Trois grandes réserves de 250 m² chacune sont dévolues aux matériaux peu sensibles : la céramique, la faune, les ossements humains, le lithique et le lapidaire. La température sera maintenue à 18°C et l'humidité à 50 % d'hygrométrie relative. Une attention particulière est apportée aux ossements humains qui sont séparés des matériaux archéologiques.

Une réserve de 20 m² est dédiée à la conservation des matériaux organiques travaillés, objets en os, en cuir, en bois : peigne, pion de jeu, manche de couteau, etc. Pour éviter des déformations, ces matériaux nécessitent une hygrométrie plus importante autour de 60 %.

Une réserve de 30 m² conserve les objets métalliques dans une atmosphère sèche, humidité relative inférieure à 40 %, pour éviter une reprise de la corrosion.

Une réserve de 20 m² reçoit l'ensemble de la documentation produite lors des opérations archéologiques : plans des chantiers, fiches d'enregistrements, rapports d'étude, etc.

Les 6 salles sont équipées d'étagères mobiles ayant une capacité totale de 1 100 m³ de stockage. Un transpalette, un gerbeur électrique et des élévateurs manipulateurs facilitent la manutention des objets archéologiques.

L'ensemble des salles, étagères et tablettes sont numérotées et la localisation des collections est saisie dans le système d'informations archéologiques.

Le conditionnement des objets est effectué en bac gerbable aux normes Europe permettant un gain de place important. Les objets fragiles ou ceux ayant fait l'objet de restauration sont conditionnés individuellement. Les mobiliers sensibles sont conservés dans des conditionnements transparents et étanches facilitant des inspections visuelles fréquentes.

Les archives papiers sont conditionnées suivant les préconisations des archives départementales dans des boîtes de conservation spécifique.



Etagères charges lourdes pour le mobilier volumineux et le lapidaire.



Bacs de conditionnement des collections archéologiques.



Un outil de pointe pour l'avenir

La recherche archéologique s'est développée en parallèle de l'aménagement du territoire. Le volume des objets archéologiques à conserver a progressé de manière exponentielle sans que la question de la conservation de ce patrimoine soit résolue.

Impulsé par le Ministère de la Culture et de la Communication, le programme de CCE vise à répondre aux attentes en matière de gestion des mobiliers archéologiques.

Conjuguée à l'action volontariste du Département en terme d'archéologie, l'ouverture du CCE du Pas-de-Calais dote le territoire d'un outil de pointe.

Un partenariat fort entre tous les acteurs de la recherche archéologique permettra de réussir l'intégration des collections inventoriées au statut clarifié et ainsi d'assurer une gestion raisonnée du passif de plusieurs dizaines d'années de recherches archéologiques dans le Département. **Cet outil, à la disposition des chercheurs, favorisera également la visibilité de leurs travaux et du patrimoine départemental à l'échelon national et international.**

Centre départemental d'archéologie :

Jean-Luc Marcy, directeur,
Sophie François, responsable scientifique du CCE.

Service régional de l'archéologie :

Stéphane Révillion, conservateur régional de l'archéologie,
Marion Audoly, conservateur.

François S., Marcy J.-L., Révillion S., Audoly M., 2013, « Le Centre de conservation et d'étude archéologiques du Pas-de-Calais, Missions et enjeux », éd. Centre départemental d'archéologie, Dainville, 34 pages.

Centre de conservation et d'étude archéologiques du Pas-de-Calais

Adresse physique :

Rue de Whitstable
(accès par l'avenue de l'hippodrome)
62 000 Dainville

Adresse postale :

Conseil général
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62 018 Arras cedex 9

03.21.21.69.31
archeologie@cg62.fr
archeologie.pasdecalais.fr

Ouverture aux chercheurs sur réservation
Les mardis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Fermeture 1 mois l'hiver et 1 mois l'été